



PRÉFET DU HAUT-RHIN

Hommage départemental aux incorporés de force – 75^{ème} anniversaire du décret du 25 août 1942

Richwiller, 27 août 2017

Allocution de M. Laurent Touvet, préfet du Haut-Rhin

Monsieur le maire et conseiller départemental qui m'avez invité à présider cet hommage départemental à vos côtés,

Monsieur le député, Monsieur le sénateur,

Mesdames et messieurs les conseillers départementaux et conseillers régionaux,

Monsieur le président de Mulhouse Alsace Agglomération,

Monsieur le sous-préfet,

Monsieur le directeur départemental de l'office des anciens combattants du Haut-Rhin,

Mesdames et messieurs, membres des associations d'anciens combattants qui nous font l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui, et qui furent témoins et surtout victimes des événements d'il y a 75 ans,

Mesdames et messieurs,

Nous sommes réunis pour ne pas oublier cette date funeste du 25 août 1942.

Monsieur le maire, je suis présent aujourd'hui grâce à vous et à votre père, M. Henri Hagenbach, qui est parmi nous. Nous sommes émus et touchés par l'histoire de votre père et par celle de ses camarades « Malgré nous » qu'il a vu mourir sous ses yeux.

Nous exprimons notre respect. Nous partageons leur douleur et leur souffrance.

*

Pensons d'abord à la souffrance de l'enrôlement.

Etre contraint de servir le camp adverse du sien, devoir endosser l'uniforme de l'ennemi, devoir honorer un drapeau détesté, être contraint de prêter serment à la puissance occupante, être contraint de renier sa patrie, son pays et ses valeurs, être obligé de faire ce que l'on ne veut pas faire, être forcé d'assister à l'exécution d'un camarade, être profondément contraint à tant d'horreurs dans sa chair, sa conscience et dans son âme par la violence, la terreur, la peur.

Je sais combien cette période de l'histoire de l'Alsace et de la Moselle est sensible et douloureuse pour ceux qui l'ont vécu et aussi pour leurs familles. Douloureuse pour les Alsaciens et les Mosellans, si nombreux, dont un parent ou un proche a vécu le drame des « Malgré Nous », ces

adolescents et jeunes adultes, victimes de l'Histoire et de la barbarie, victimes au prix de leur jeunesse et souvent de leur vie.

Nous leur rendons ce matin un hommage solennel.

*

Agir sous la contrainte mais surtout sous la menace. Menace de s'en prendre à nos parents, à nos proches, à nos amis, à ceux qui nous sont chers. Avoir peur pour eux, pour soi, ne plus savoir quoi faire... Lorsqu'on a seulement dix-sept ans, devoir prendre rapidement une décision que même la réflexion et l'expérience d'un adulte auraient du mal à surmonter.

L'ennemi d'alors se rend compte que les Alsaciens étaient des opposants au régime nazi. Il emploie les moyens les plus durs : violences physiques, confiscation de biens, censure postale, éloignement des familles, emprisonnement, déportation, exécution. N'oublions pas que le décret de 1942 fut complété en 1943 pour instituer la responsabilité collective des familles et des amis des réfractaires. Face à ces mesures coercitives mais avant tout par souci du sort réservé à leurs proches, la majorité des jeunes (21 classes d'âge au total) n'ont pas pu faire autrement que se soumettre au service militaire obligatoire imposé par l'ennemi. Les tentatives de résistance ont toutes été réprimées. Je pense notamment aux 18 jeunes réfractaires de Ballersdorf et de Retzwiller dans le Sundgau, qui en 1943, résistèrent aux ordres nazis et tentèrent de rejoindre la Suisse le long de la voie ferrée. Ils furent exécutés pour l'exemple quelques jours plus tard, au camp de concentration du Struthof. Je pense aux 42 officiers de réserve alsaciens de l'Armée française qui refusèrent le port de l'uniforme. Transférés au camp de Neuengamme en 1944, 22 d'entre eux y sont morts.

*

Beaucoup de ceux qui durent partir combattre en Russie subirent les horreurs et les souffrances de ce front.

Partir à la guerre pour défendre l'idéal de son pays, cela demande déjà du courage pour surmonter sa peur. Mais partir là-bas, avec l'uniforme et les armes dont on souhaite la défaite, c'est une souffrance bien plus grande encore.

Plus de 30 000 Alsaciens et Mosellans n'en sont pas revenus. Beaucoup de ceux qui survécurent furent internés. La souffrance de la détention ! A Tambov, ils subirent des conditions extrêmement dures, comparables à celles des déportés des camps nazis : sous-alimentation, travaux exténuants, conditions d'hygiène déplorables, punitions sévères, le froid terrible, la mort pour beaucoup d'entre eux.

*

En plus des atrocités qu'ils ont vécues dans leur chair et leur conscience, les « Malgré nous » et les « Malgré elles » ont aussi dû subir longtemps l'incompréhension de l'histoire et, plus douloureuse, celle de leur famille.

Il a fallu à l'Association des évadés et incorporés de force un long cheminement de plusieurs décennies pour que les souffrances des « Malgré nous » soient reconnues. Obtention en 1958 de la carte de combattant, indemnisation versée en 1979 par l'Allemagne à ceux qui ont servi dans les unités militaires. Le combat des 15 000 « Malgré elles » a été plus long encore. Les survivantes, enrôlées de force dans le service du travail obligatoire et le service auxiliaire de guerre ont attendu 1987 pour obtenir réparation.

Ce n'est qu'en 2008, grâce au soutien du Ministre Jean-Marie Bockel, que les « Malgré nous » encore en vie ont pu obtenir un accord d'indemnisation de l'Etat allemand en contrepartie de

l'incorporation de force qu'ils ont subie. Mobilisés de force sous un uniforme qu'ils rejetaient, les incorporés de force sont enfin reconnus comme des victimes à part entière du nazisme.

Pour ce qui est de l'incompréhension de l'entourage familial et amical, c'est pour chacun une histoire personnelle. Un cheminement parfois difficile pour vaincre les regards, les questions, les doutes. Cela fait aussi partie de l'intimité et nul ne peut prétendre tout savoir et comprendre, et surtout pas juger.

*

Quand ces jeunes Alsaciens ont dû partir, la rage au cœur et la révolte en tête, n'oublions pas les larmes des familles : celles des frères et des sœurs, celles des fiancées et des épouses, celles des mères et celles des pères, qui pleurent parfois aussi.

Et puis, l'attente. L'absence de nouvelles. L'incertitude, l'angoisse. Souffrir pour celui qu'on aime et qu'on sait en danger, pour celui qui est parti – malgré lui – pour vous épargner la déportation et les représailles, à vous ses parents.

Un jour, un message des autorités annonce à la famille le décès du soldat, leur fils, leur frère. Mais beaucoup de familles ne recevront jamais aucune information. C'est bien plus tard, après la guerre, par la visite d'un camarade de combat ou de captivité, ou au terme d'une longue et vaine attente, qu'elles comprendront. Mais qu'elles ne pourront même pas se recueillir sur leur tombe.

Vous êtes nombreux à avoir entendu ou deviné cette souffrance de vos parents et grands-parents.

Dans notre hommage d'aujourd'hui aux « Malgré nous », associons leurs familles, éloignées d'eux et parfois déportées, des familles qui ont fait face aux amalgames, aux critiques, aux diffamations, à la méconnaissance, aux insultes, au mépris, à toute cette violence des mots et des regards, exprimée à tort et parfois avec acharnement.

*

En plus de ces souffrances physiques et morales endurées par ces hommes et ces femmes, il y a le difficile récit de cette période douloureuse, indescriptible.

Lorsque l'horreur vécue est trop lourde, que les images noires sont si dures, que la crainte des autres est trop forte, les incorporés de force ont subi une autre souffrance, qui peut subsister encore aujourd'hui, 75 ans plus tard : devoir se taire de peur de n'être pas compris. Vivre avec ce poids, ces souvenirs, sans pouvoir en parler, même à ceux qu'on aime. Ou choisir de ne pas partager cette lourde charge de la mémoire : le refuge du silence !

Chacun réagit avec son tempérament. Ceux qui préfèrent le silence, ceux qui veulent se retrouver avec leurs camarades qui ont dû suivre le même chemin et qui seuls peuvent comprendre, ceux qui veulent parler et témoigner. Respectons chaque attitude, qui traduit chaque fois une souffrance.

*

75 ans plus tard, trois générations plus tard, nous nous souvenons et nous essayons d'apaiser les douleurs de l'Alsace et des Alsaciens et de cicatriser les plaies du passé.

L'Histoire de France ne comporte pas que des chapitres glorieux. Elle est aussi traversée par des pages douloureuses. On le sait bien ici, en Alsace.

On évoque rarement l'évacuation de près de 270 000 personnes dès septembre 1939 : un départ forcé et dans l'urgence, d'une population qui dû abandonner, au son du tocsin, tous ses biens et

n'emporter que 30 kg de bagages et 4 jours de vivres. S'en suivit l'annexion de fait de l'Alsace et de la Moselle au III^{ème} Reich dès juin 1940.

Ailleurs en France, on connaît mal l'incorporation de force des Alsaciens et des Mosellans dans la Wehrmacht et le sort de ces 130 000 jeunes. Ils ont longtemps été oubliés et leur histoire déformée par des appréciations simplistes.

C'est à toutes ces personnes, aux disparus que leurs proches n'ont jamais revu, aux « Malgré nous » et « Malgré elles » et spécialement ceux qui sont toujours parmi nous, que nous rendons hommage aujourd'hui, Nous y associons tous ceux qui, en Alsace, ont été les victimes des crimes du régime nazi illustrés par ce décret du 25 août 1942.

*

Votre présence nombreuse aujourd'hui à cette commémoration est un acte très positif. J'ai plaisir à rappeler l'audace des personnalités de l'après guerre, et parmi elles des Alsaciens et des Lorrains – Pierre Pflimlin et Robert Schuman – qui ont su surmonter toutes les haines, les doutes et les ressentiments, pour engager la France et l'Allemagne sur la voie d'une réconciliation qui est devenue une amitié. La force de l'Europe repose sur ces mains tendues de part et d'autre du Rhin, devenues des accolades chaleureuses et des actions de paix partagées. Souhaitons que ces décennies de paix sur notre terre d'Alsace aient aussi été, pour ceux que nous accompagnons aujourd'hui, des années de paix dans leur cœur.

Nous-mêmes, nos enfants et petits-enfants, avons eu la chance de ne pas connaître la guerre sur notre sol. Notre voisin, l'Allemagne, est un pays ami et nous nous en réjouissons.

Mais on ne construit pas l'avenir sans connaître et comprendre l'histoire de sa famille et de son pays. Je salue particulièrement les «Malgré nous » qui, dans le département du Haut-Rhin, transmettent encore leurs témoignages auprès des jeunes générations, comme ce fût le cas à l'école élémentaire de Bennwihr avant les vacances d'été.

Transmettre !

Ces rencontres intergénérationnelles contribuent à la transmission de la mémoire. Elles permettent aux jeunes générations qui détiennent les clés de l'avenir, de comprendre ce qui s'est passé et de se protéger du danger qui guette quand une puissance ennemie cherche à déposséder un peuple de ses valeurs par la force, la contrainte, la menace et la violence.

Merci à tous ceux qui concourent par leur témoignage à l'éducation de jeunes générations. Car la connaissance des faits historiques et la compréhension des expériences douloureuses vécues par nos aïeux sont un atout inestimable pour s'engager sereinement vers l'avenir.

Merci à vous tous qui témoignez aujourd'hui par votre présence votre volonté de ne pas oublier, mais de transmettre. Nous manifestons ainsi concrètement la solidarité entre les générations.

Cet hommage solennel doit nous aider à mieux vivre en paix.

Vive la République et vive la France !